

AVRIL 2025



QUÉBEC

REGARD PROSPECTIF – CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

POINTS SAILLANTS
2025-2034



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
POINTS SAILLANTS	4
PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU QUÉBEC	5
CROISSANCE DE LA POPULATION DUE À L'IMMIGRATION	7
APERÇU DU SECTEUR	9
SECTEUR RÉSIDENTIEL	10
CLASSEMENTS RÉSIDENTIELS, RISQUES ET MOBILITÉ	12
SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	14
COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	16
ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE	17
LA MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE	17
RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE	18
CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS	24
À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA	25



RÉSUMÉ

L'activité de construction a progressé au Québec en 2024. L'activité de construction résidentielle a bénéficié de l'atténuation des pressions relatives aux taux d'intérêt et a enregistré une augmentation de l'investissement tant pour la construction de nouveaux logements que pour la rénovation résidentielle. Le secteur non résidentiel, quant à lui, a connu des augmentations plus modestes en ce qui a trait aux travaux de génie et à la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).

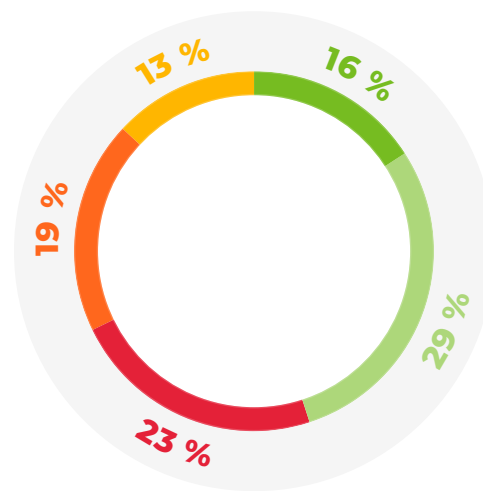
Le scénario *Regard prospectif – Construction et maintenance 2025-2034* de ConstrForce Canada pour la province prévoit une stabilisation des niveaux d'investissement dans les secteurs résidentiel et non résidentiel tout au long de la période de prévision.

Pour ce qui est du secteur résidentiel, les mises en chantier devraient diminuer au cours de la période de prévision; les ralentissements les plus marqués seront observés dans le secteur des logements collectifs. Cette tendance est compensée par une croissance régulière de l'activité de rénovation résidentielle, alimentée par plusieurs facteurs, dont la nécessité de restaurer le parc de logements vieillissant de la province et le fait que les acheteurs de maisons plus anciennes investissent dans des travaux d'amélioration afin de les adapter à leurs préférences.

L'investissement dans le secteur non résidentiel devrait rester élevé à court terme avant d'amorcer une tendance générale à la baisse au début des années 2030, comme des travaux prendront fin ou franchiront leur pic dans le cadre de plusieurs projets majeurs dans les secteurs des services publics, des transports en commun, des soins de santé et de l'éducation. Bien que l'activité fluctue en fonction des projets majeurs, l'investissement global reste élevé au cours de la période de prévision.

Comme l'emploi global dans le secteur de la construction devrait diminuer au cours de la période de prévision, la main-d'œuvre de la construction au Québec pourrait diminuer de 6 100 travailleurs d'ici 2034. En raison du départ anticipé à la retraite prévu de 49 900 travailleurs, soit 21 % de la main-d'œuvre en 2024, il faudra embaucher 43 800 travailleurs au total.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI EN CONSTRUCTION EN 2024, QUÉBEC*



- NOUVELLES HABITATIONS
- RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE ET ENTRETIEN
- OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL
- IMMEUBLES INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET INSTITUTIONNELS (ICI)
- ENTRETIEN D'IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS

PERSPECTIVES SUR 10 ANS RELATIVES À LA MAIN-D'OEUVRE, QUÉBEC



49 900
DÉPARTS
À LA RETRAITE



47 400
NOUVEAUX
VENUS



-4 847
CHANGEMENT
DANS L'EMPLOI
(-2,2 %)



6,1 %
TAUX DE
CHÔMAGE MOYEN

*Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que la somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

POINTS SAILLANTS

- Bien que les niveaux des mises en chantier et des investissements dans les nouveaux logements devraient diminuer au cours de la période de prévision, la province connaîtra une croissance régulière des rénovations résidentielles.
- L'emploi dans le secteur résidentiel devrait augmenter en 2025 et 2026, avec une croissance modeste. Les années suivantes seront marquées par des baisses.
- L'investissement dans la construction non résidentielle a été élevé en 2024 grâce à la poursuite de grands projets dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, des transports en commun, de l'industrie manufacturière et des services publics. Des réductions modérées s'ensuivent à mesure que les travaux se terminent, mais les niveaux restent élevés par rapport aux normes historiques.
- D'ici 2034, les niveaux d'emploi dans la construction non résidentielle devraient rester pratiquement inchangés par rapport aux niveaux élevés enregistrés au début de la période de prévision.
- Les départs à la retraite prévus et le ralentissement de l'emploi dans le secteur de la construction se traduisent par un besoin d'embauche de 43 800 travailleurs d'ici 2034.

PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU QUÉBEC

REMARQUE À L'INTENTION DES LECTEURS : Les explications des tendances en matière d'investissement et les projections d'emploi présentées dans le présent rapport ont été rédigées avec l'aide de parties prenantes du secteur avant l'apparition de tensions commerciales potentielles entre le Canada et les États-Unis. Les prévisions ne tiennent donc pas compte de l'application éventuelle de droits de douane sur les exportations canadiennes vers les États-Unis et sur les importations en provenance des États-Unis, ni des changements qui en résulteraient quant aux tendances des échanges entre le Canada et ses autres principaux partenaires commerciaux.

Bien que le secteur de la construction ait enregistré une croissance en 2024, les augmentations dans le secteur non résidentiel ont été modestes.

Le secteur résidentiel a connu une augmentation des mises en chantier, sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt et des niveaux élevés de migration vers la province. Les mises en chantier ont augmenté tant pour les maisons individuelles que pour les logements collectifs. Les investissements dans la rénovation ont également augmenté.

L'investissement dans le secteur non résidentiel a connu une tendance à la hausse significative depuis 2020 et a atteint un pic récent en 2024 avec des travaux en cours dans tous les secteurs, y compris les bâtiments industriels, les soins de santé et l'éducation, les systèmes de transport collectif, les services publics d'électricité ainsi que les routes, les autoroutes et les ponts.

L'activité de construction résidentielle devrait se stabiliser au cours de la période de prévision. En effet, les mises en chantier et les investissements dans les nouveaux logements ont tendance à diminuer en raison du ralentissement de la croissance démographique et du vieillissement de la population. Cette tendance est compensée par la croissance des rénovations résidentielles au cours de la période de prévision, qui s'explique par les préférences des consommateurs et la nécessité de restaurer le parc de logements vieillissant de la province.



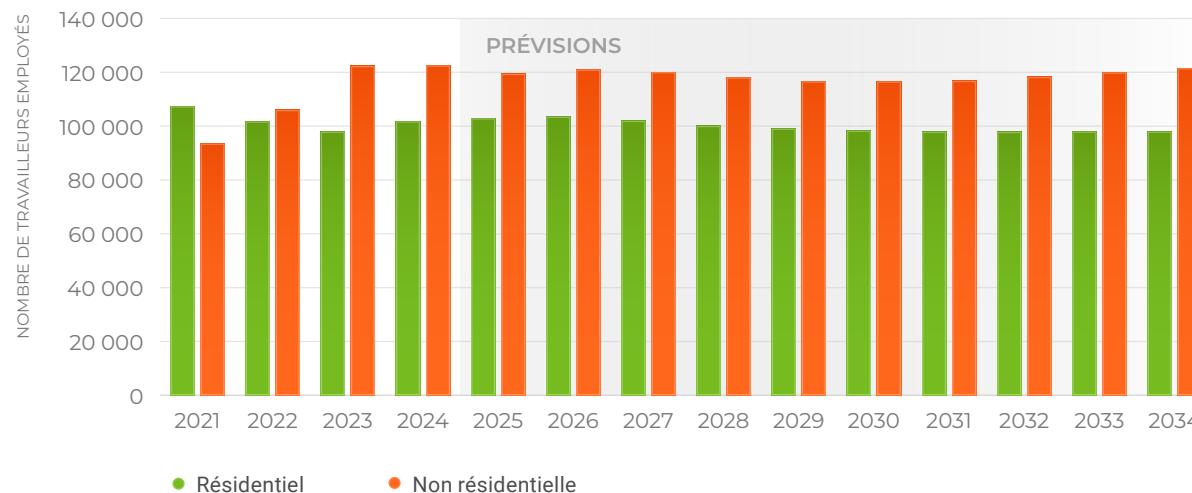
L'activité de construction non résidentielle devrait reculer par rapport aux niveaux les plus élevés, tout en restant supérieure aux normes historiques. Les niveaux devraient évoluer en fonction des fluctuations des grands projets. Après 2026, cependant, ils devraient ralentir jusqu'en 2030, l'activité diminuant avec la fin des travaux ou le dépassement du pic de construction pour plusieurs grands projets dans les secteurs des services publics, des transports en commun, des soins de santé et de l'éducation. Malgré cette tendance, l'investissement global reste élevé au cours de la période de prévision.

La figure 1 présente les perspectives d'emploi dans la construction résidentielle et non résidentielle au Québec jusqu'en 2034. L'emploi dans le secteur résidentiel devrait connaître une baisse modeste de 4 % au cours de la période de prévision. Les gains d'emplois dans le domaine de la rénovation et de la maintenance ne suffisent pas à compenser la perte d'emplois liée à la construction de nouveaux logements. Entre-temps, l'emploi dans le secteur non résidentiel devrait demeurer pratiquement inchangé par rapport aux niveaux de 2024.

La diminution de la demande pourrait entraîner une contraction de 6 100 travailleurs de la construction au Québec au cours de la période de prévision. Si l'on ajoute à cela les départs à la retraite prévus de 49 900 travailleurs, les besoins d'embauche globaux de l'industrie sont estimés à 43 800 travailleurs. Le recrutement de quelque 47 400 nouvelles personnes de moins de 30 ans pourrait créer un surplus potentiel de quelque 3 600 travailleurs.

Pour éviter cette situation, le nombre de nouveaux arrivants peut être limité par la *Commission de la construction du Québec*, qui joue un rôle de régulateur dans la gestion des marchés du travail de la construction dans la province.

FIGURE 1:
PRÉVISIONS SUR LA CROISSANCE DE L'EMPLOI
EN CONSTRUCTION, QUÉBEC



SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

CROISSANCE DE LA POPULATION DUE À L'IMMIGRATION

Comme le démontre la figure 2, la population du Québec est légèrement plus âgée que la moyenne nationale.

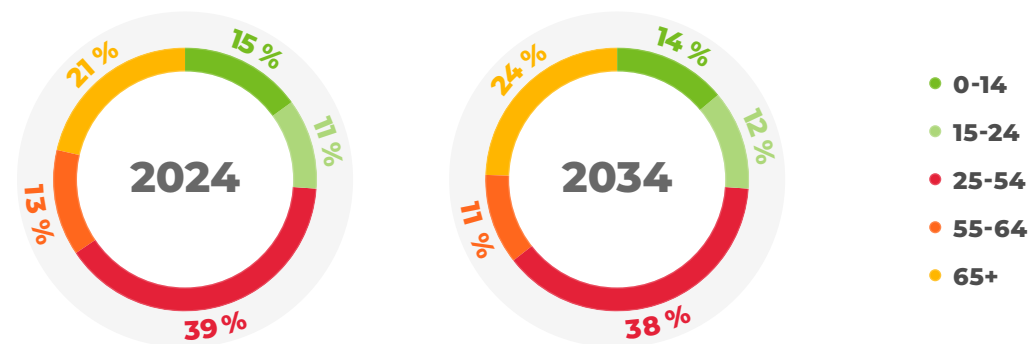
La cohorte de personnes âgées de 65 ans ou plus dans la province devrait atteindre 24 % d'ici 2034. Au Canada, cette cohorte représentait 19 % de la population totale du Canada en 2024 et devrait en représenter 21 % d'ici 2034.

Par ailleurs, la cohorte de personnes au Québec qui étaient âgées de 15 à 24 ans et sur le point d'entrer sur le marché du travail était de 11 % en 2024 et devrait ralentir pour atteindre 12 % d'ici 2034. Au Canada, ce groupe représentait 12 % de la population totale du Canada en 2024 et devrait demeurer à ce niveau d'ici 2034.

Ces déplacements de population pourraient avoir des répercussions importantes sur l'économie de la province et sur la demande en construction, notamment de logements et de bâtiments commerciaux et institutionnels, ainsi que sur les besoins en infrastructures.

En outre, le départ de travailleurs âgés risque de créer des lacunes en matière d'expérience qui ne pourront pas être facilement comblées à court terme, ce qui pourrait donner lieu à des problèmes de productivité.

FIGURE 2 : RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION, QUÉBEC*



*Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que la somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

SOURCE: Construforce Canada

L'évolution démographique du Québec est telle que le nombre de décès de la province dépasse désormais le nombre de naissances. Le taux naturel de croissance démographique* de la province a diminué au cours de la dernière décennie et est passé sous la barre du zéro pour la première fois en 2024.

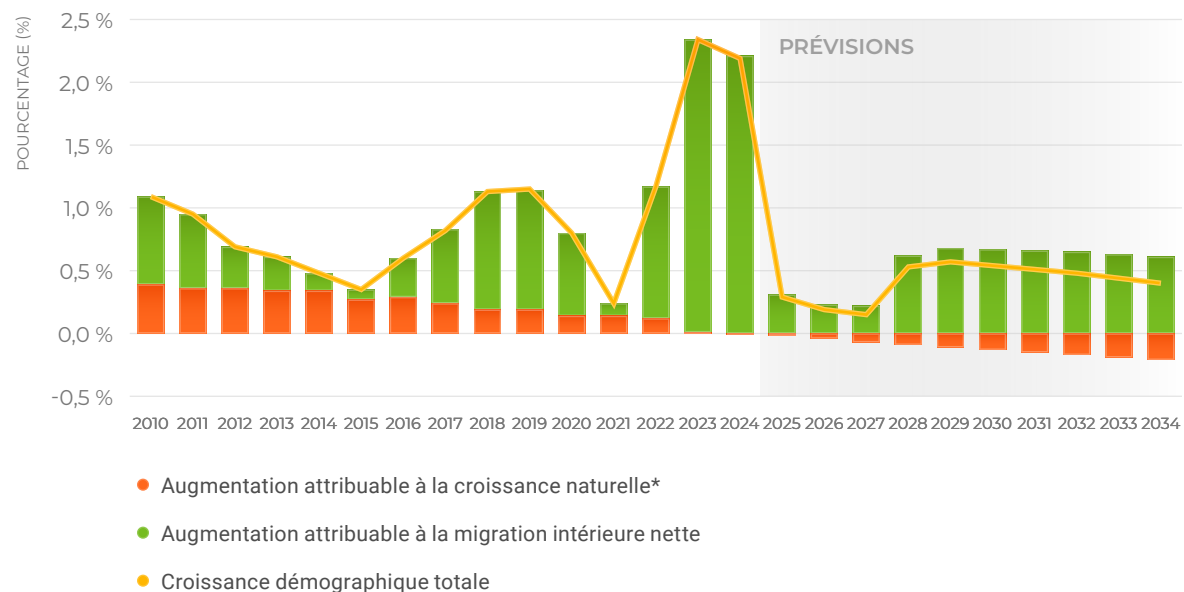
Ainsi, la croissance de la population du Québec dépend désormais entièrement de l'immigration, la province ayant généralement perdu des individus en raison de la migration interprovinciale nette. À l'exception des années pandémiques 2020 et 2021, les niveaux d'immigration dans la province ont été élevés ces dernières années. Le Québec a bénéficié de pics d'immigration en 2023 et 2024, le Canada ayant admis un grand nombre de résidents permanents et non permanents.

Bien que les changements apportés au plan d'immigration fédéral devraient réduire considérablement ces chiffres de migration pour la période de 2025 à 2027, les perspectives à plus long terme prévoient que l'immigration reviendra à des niveaux plus normaux jusqu'à la fin de la période de prévision.

Combinées, ces tendances feront baisser la croissance démographique de la province à 0,2 % d'ici 2027 et à 0,5 % en moyenne entre 2028 et 2034.

La figure 3 présente les divers facteurs touchant la croissance démographique au Québec au cours de la période de prévision.

FIGURE 3 : SOURCES DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE (%), QUÉBEC



* Le taux d'accroissement naturel de la population désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

SOURCE: Statistique Canada, ConstruForce Canada (2025-2034)



APERÇU DU SECTEUR

Les sections suivantes donnent un aperçu propre au secteur des marchés provinciaux du travail résidentiel et non résidentiel.

Le système d'information sur le marché du travail (IMT) de Construforce suit l'offre et tient compte de l'évolution de la main-d'œuvre disponible, y compris les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché du travail¹ et la mobilité nette². Au Québec, il existe des classements pour 24 métiers et professions dans le segment résidentiel et pour 32 métiers et professions dans le segment non résidentiel.

¹ Le nombre de nouvelles personnes entrant sur le marché du travail est déterminé en appliquant la proportion traditionnelle de la main-d'œuvre provinciale qui entre dans le secteur de la construction. Selon l'estimation projetée pour la période de prévision, le secteur de la construction peut recruter ce groupe en concurrence avec d'autres secteurs.

² La mobilité nette désigne les mouvements de main-d'œuvre entrant et sortant de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction. La mobilité entrant saisit le mouvement vers la main-d'œuvre des travailleurs de l'industrie de l'extérieur de la province ou des travailleurs de l'extérieur de l'industrie. De nombreux membres de ce groupe quitteront rapidement la main-d'œuvre provinciale lorsque le travail diminuera, ce que l'on appelle la mobilité sortant.

SECTEUR RÉSIDENTIEL

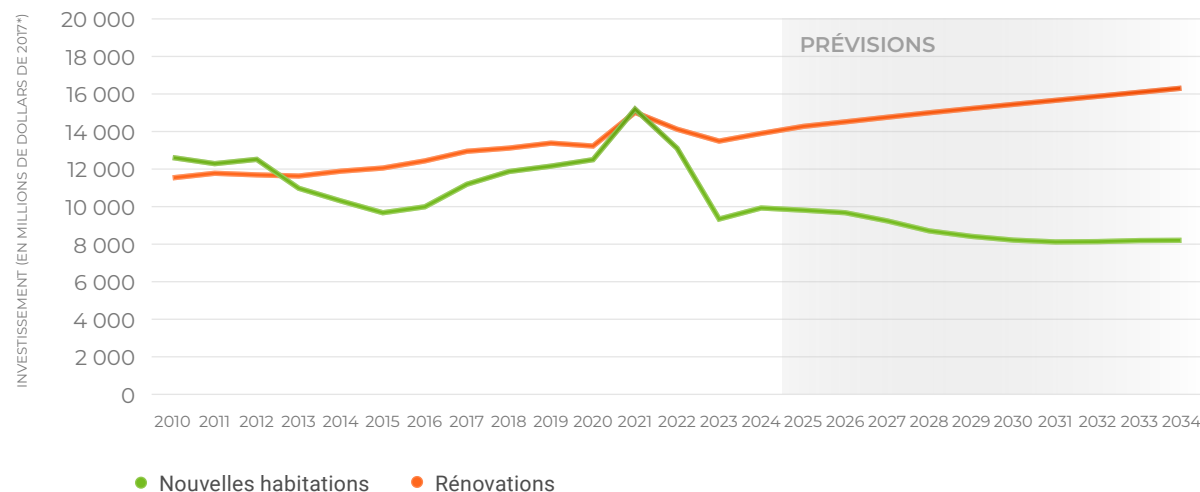
Les niveaux d'investissement dans la construction résidentielle ont atteint un pic récent en 2021, sous l'effet des niveaux élevés d'investissement dans les nouveaux logements et les activités de rénovation, ainsi que des niveaux élevés d'immigration dans la province observés en 2018 et 2019. Les niveaux ont diminué de manière significative jusqu'en 2023 en raison des niveaux d'immigration plus faibles enregistrés pendant la pandémie de COVID-19 et des effets de la hausse des taux d'intérêt. Les mises en chantier, en particulier, ont ralenti, passant d'un pic de près de 68 000 unités en 2021 à moins de 40 000 unités en 2023.

L'investissement a renoué avec la croissance en 2024, les pressions sur les taux d'intérêt s'étant atténuées et une forte augmentation de l'immigration ayant entraîné une hausse de la demande de nouveaux logements. On s'attend à ce que cette tendance se maintienne de manière générale tout au long de la période de prévision. L'activité dans la composante des nouveaux logements de la province est élevée à court terme, car la demande de maisons individuelles et de logements collectifs se rétablit après les creux de 2023. Les années suivantes, les mises en chantier diminueront en raison du ralentissement de l'immigration et du vieillissement de la population. D'ici 2034, les mises en chantier devraient avoir diminué de 27 % par rapport aux niveaux de 2024.

À l'inverse, l'activité de rénovation résidentielle devrait croître tout au long de la période de prévision, les investissements augmentant de 17 % par rapport aux niveaux de 2024 d'ici 2034. La croissance est due à un certain nombre de facteurs, notamment le fait qu'il est relativement abordable d'investir dans la rénovation d'un logement par rapport à l'achat d'un logement neuf, et la maintenance nécessaire du parc de logements existants de la province.

La figure 4 montre les tendances anticipées des investissements en rénovation et en logements neufs pour la construction résidentielle.

FIGURE 4 :
INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, QUÉBEC



* En millions de dollars de 2017 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2017 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

SOURCE: Statistique Canada, ConstruForce Canada (2025-2034)

La combinaison de ces facteurs fait que l'emploi dans la construction résidentielle augmente en 2025 et 2026, avant que la demande ne diminue jusqu'à la fin de la période de prévision. La croissance de l'emploi dans les domaines de la rénovation (8 %) et de la maintenance (4 %) n'est pas suffisante pour compenser entièrement la perte de 24 % de l'emploi liée à la construction de nouveaux logements.

Le tableau 1 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2025-2027), moyen terme (2028-2030) et long terme (2031-2034).

Il convient de noter que cette analyse est basée sur les tendances existantes et sur les forces du marché, et ne tient pas compte des ambitieuses initiatives du secteur public visant à augmenter l'offre de logements. Les interventions gouvernementales directes, telles que les incitatifs fiscaux et les subventions, sont toutefois prises en compte dans l'analyse prospective, car elles ont une incidence plus immédiate sur les forces du marché et le comportement des consommateurs.

**TABLEAU 1 :
CHANGEMENTS TOUCHANT L'EMPLOI PAR SECTEUR
DANS LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, QUÉBEC**

SECTEUR	% CHANGEMENT 2025-2027	% CHANGEMENT 2028-2030	% CHANGEMENT 2031-2034
Emploi total dans le secteur résidentiel	0 %	-4 %	0 %
Nouvelles habitations	-8 %	-14 %	-4 %
Rénovations	5 %	2 %	1 %
Entretien	3 %	1 %	0 %

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

CLASSEMENTS RÉSIDENTIELS, RISQUES ET MOBILITÉ

Sur la base de la demande actuelle, du recrutement au sein du secteur et des estimations des départs à la retraite, les cotes suivantes s'appliquent aux 24 métiers concernés dans la province. Voir le tableau 2.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

- 1** | Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.
- 2** | Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.
- 3** | La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'oeuvre.
- 4** | Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.
- 5** | Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

**TABLEAU 2 :
COTES D'ÉQUILIBRE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL, QUÉBEC**

MÉTIER ET PROFESSIONS - SECTEUR RÉSIDENTIEL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Briqueteurs-maçons	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Finisseurs de béton	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction*	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction*	4	4	3	2	2	2	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres*	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Vitriers	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire*	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3

MÉTIER ET PROFESSIONS - SECTEUR RÉSIDENTIEL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Autres métiers et professions	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial*	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Carreleurs	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Note : bien que le système de classement de Construforce Canada puisse indiquer des conditions hors des normes habituelles du marché du travail, les métiers et les professions gérés par la Commission de la Construction du Québec (CCQ) devraient être équilibrés car l'organisation applique la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Loi R-20).

* Les métiers et les professions comportant un astérisque ne relèvent pas de la CCQ et suivent les fluctuations du marché du travail.

SOURCE : Construforce Canada

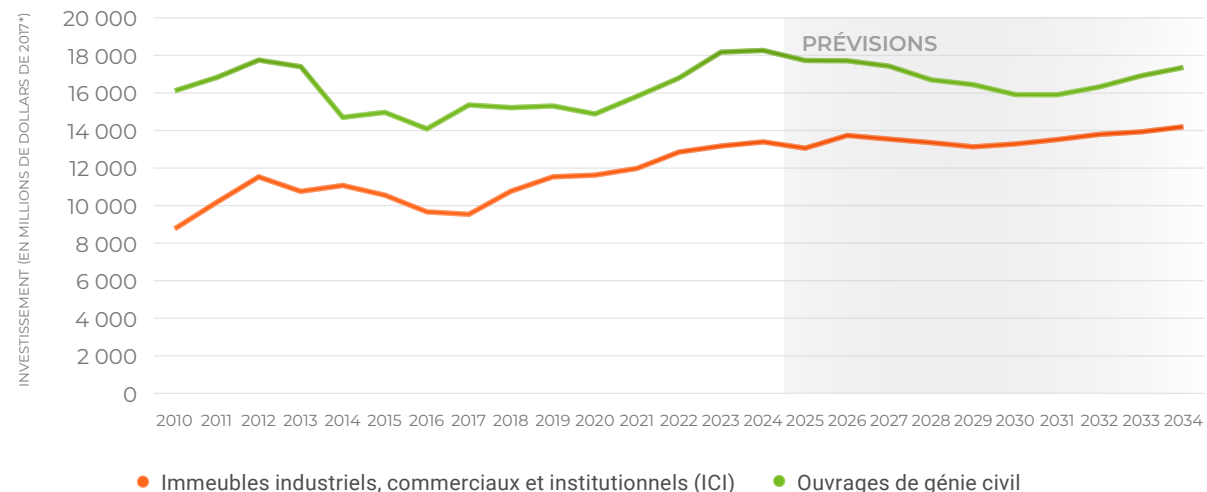
SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

La croissance du secteur de la construction non résidentielle au Québec a été stimulée ces dernières années par l'augmentation des investissements dans les projets de transport en commun et de services publics, ainsi que dans les bâtiments de soins de santé et d'éducation. Ainsi, les secteurs des travaux de génie et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) entrent tous deux dans la période de prévision à des niveaux élevés, mais devraient reculer jusqu'en 2030 à mesure que l'activité ralentit dans le cadre de grands projets. Voir la figure 5.

Du côté des bâtiments ICI, l'activité est stimulée initialement et jusqu'à la fin des années 2020 par un important volume de travail sur les bâtiments institutionnels et gouvernementaux. Les principaux projets comprennent les grands projets de soins de santé et d'éducation en cours dans toute la province et de nouveaux projets tels que la modernisation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et le projet de nouvel hôpital universitaire à Gatineau. Les années suivantes sont marquées par des niveaux élevés d'investissement dans la construction commerciale. Cette évolution est due à la croissance économique globale qui répond à la demande de la population. Parmi les principaux projets, citons le campus industriel 40NetZERO, les travaux de rénovation du Stade olympique de Montréal et la construction du Dataparc QScale.

L'activité liée aux travaux de génie, quant à elle, devrait s'éloigner de ses niveaux les plus élevés jusqu'en 2030. Les investissements sont d'abord motivés par les travaux en cours sur le Réseau express métropolitain de Montréal, le prolongement de la ligne bleue de Montréal et le réseau de transport en commun de la ville de Québec. Une croissance supplémentaire, dans le domaine de la construction industrielle lourde, est tirée par les travaux sur les grands projets miniers et de services publics, tandis que l'investissement dans la construction de routes, d'autoroutes et de ponts ralentit jusqu'à la fin de la période de prévision, à mesure que les projets clés à grande échelle se terminent.

FIGURE 5 :
INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION
NON RÉSIDENTIELLE, QUÉBEC



* En millions de dollars de 2017 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2017 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

L'emploi dans le secteur non résidentiel recule par rapport aux récents pics d'activité, car les grands projets suivis s'achèvent ou dépassent les niveaux d'activité les plus élevés. Les années qui suivent connaissent une certaine croissance qui est plus étroitement liée à l'activité économique globale et aux demandes de la population. En 2034, l'emploi demeure pratiquement inchangé par rapport aux niveaux de 2024 (-1 %).

Le tableau 3 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi non résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2025-2027), moyen terme (2028-2030) et long terme (2031-2034).

TABEAU 3 :
CHANGEMENTS TOUCHANT L'EMPLOI PAR SECTEUR
DANS LA CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE, QUÉBEC

SECTEUR	% CHANGEMENT 2025-2027	% CHANGEMENT 2028-2030	% CHANGEMENT 2031-2034
Emploi total dans le secteur non résidentiel	-2 %	-3 %	4 %
Immeubles industriels	3 %	-10 %	8 %
Immeubles commerciaux et institutionnels	3 %	2 %	6 %
Génie industriel lourd	-1 %	2 %	14 %
Autres projets de génie civil	3 %	-5 %	6 %
Routes, ponts et autoroutes	-19 %	-18 %	-16 %
Entretien non-résidentiel	-5 %	0 %	0 %

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)



COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Sur la base de la demande actuelle, du recrutement dans l'industrie et des estimations des départs à la retraite, les cotes suivantes s'appliquent aux 32 métiers concernés dans la province. Voir le tableau 4.

TABLEAU 4 : COTES D'ÉQUILIBRE DU SECTEUR NON RÉSIDENTIEL, QUÉBEC

MÉTIERS ET PROFESSIONS - SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Chaudronniers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Briqueteurs-maçons	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Finisseurs de béton	4	3	2	3	2	3	2	3	3	3	3
Évaluateurs en construction*	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction*	4	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres*	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Grutiers	4	3	2	3	3	3	2	3	3	3	3
Foreurs et dynamiteurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs de lignes électriques et de câbles	4	3	2	3	3	3	3	3	4	4	4
Électriciens	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Vitriers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

MÉTIERS ET PROFESSIONS - SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Mécaniciens d'équipement lourd	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels*	4	3	2	3	2	3	2	3	3	3	3
Calorifugeurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	3	3	3	2	3	2	3	3	3	3
Autres métiers et professions	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial*	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Carreleurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Note : bien que le système de classement de Construforce Canada puisse indiquer des conditions hors des normes habituelles du marché du travail, les métiers et les professions gérés par la Commission de la Construction du Québec (CCQ) devraient être équilibrés car l'organisation applique la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Loi R-20).

* Les métiers et les professions comportant un astérisque ne relèvent pas de la CCQ et suivent les fluctuations du marché du travail.

SOURCE : Construforce Canada

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

LA MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE

Alors que l'activité de construction devrait dépasser les niveaux maximums au cours des dix prochaines années, la main-d'œuvre de la construction au Québec devrait diminuer de 6 100 travailleurs d'ici 2034. Toutefois, au cours de la même période, 49 900 travailleurs, soit 21 % de la main-d'œuvre de 2024, devraient quitter le secteur en raison de leur départ à la retraite. Le secteur a donc un besoin potentiel d'embauche de quelque 43 800 travailleurs.

Le recrutement attendu de 47 400 nouveaux arrivants âgés de moins de 30 ans pourrait créer un excédent de main-d'œuvre de 3 600 travailleurs, bien que cette offre excédentaire soit susceptible d'être limitée par la *Commission de la construction du Québec*, qui gère les marchés du travail de la construction dans la province.

Pour maintenir le rythme de recrutement et de formation, il faudra une combinaison de stratégies, y compris le maintien des efforts de recrutement et de formation à l'échelle locale, en particulier auprès des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre de la construction, l'embauche d'effectif d'autres industries possédant les compétences requises, et le recrutement de personnes immigrantes au Canada ayant une formation dans les métiers spécialisés ou une expérience dans la construction.

La figure 6 présente un résumé des changements estimés dans la main-d'œuvre de la construction au cours de la période de prévision.

FIGURE 6 :
CHANGEMENTS DANS LA POPULATION ACTIVE DU SECTEUR
DE LA CONSTRUCTION, QUÉBEC



* La mobilité nette fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

SOURCE : ConstruForce Canada

RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

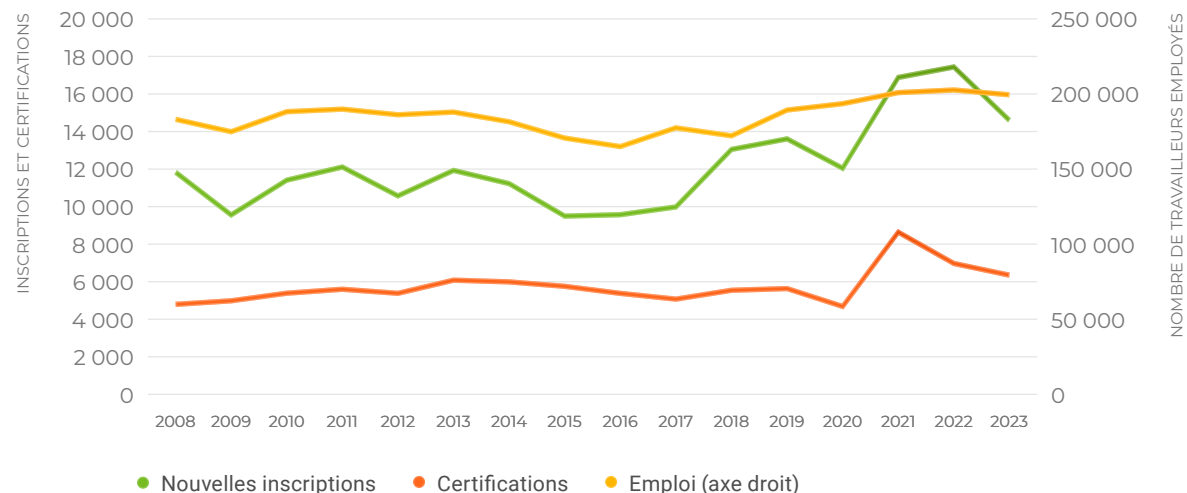
APPRENTISSAGE

Le secteur de la construction fait appel à divers métiers spécialisés, exigeant ou non un certificat de compétence, ainsi qu'à plusieurs spécialités qui ne relèvent pas des systèmes traditionnels de développement de l'apprentissage de la province. Bien que les inscriptions dans les programmes d'apprentissage ne puissent pas être considérées comme une mesure complète du recrutement dans l'industrie, elles constituent néanmoins un baromètre utile de la réussite en matière de recrutement de nouveaux travailleurs.

Depuis 2018, les nouvelles inscriptions au Québec ont connu une croissance importante, atteignant un niveau record en 2022. (Voir la figure 7.) Cette augmentation s'aligne sur les gains notables de l'emploi dans les métiers au cours de la même période. Toutefois, en 2023, lorsque l'expansion du secteur de la construction a commencé à ralentir et que les niveaux d'emploi ont reculé par rapport à leur sommet, les nouvelles inscriptions dans les 26 plus grands programmes de construction ont connu une baisse.

Bien que les achèvements aient également chuté en 2023, ils restent bien supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie. À court terme, la province devrait connaître une augmentation de l'offre de main-d'œuvre qualifiée, car une importante cohorte d'apprentis inscrits en 2021 et 2022 achèvera son programme.

FIGURE 7 :
**NOUVELLES INSCRIPTIONS AUX PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE,
CERTIFICATIONS ET EMPLOI DANS LES MÉTIERS, QUÉBEC**



SOURCE: ConstrForce Canada

Le tableau 5 présente une ventilation, métier par métier, des exigences de certification prévues pour répondre à la part de l'emploi et de la demande de remplacement du secteur de la construction au cours de la période de prévision. D'après les nouvelles inscriptions prévues, plusieurs métiers risquent de ne pas obtenir le nombre requis de nouvelles personnes de métier durant la période visée. Les métiers de ce groupe comprennent les plombiers, les soudeurs, les opérateurs de grue mobile, les électriciens industriels, les mécaniciens d'équipement lourd et les opérateurs d'équipement lourd.

**TABLEAU 5 :
DEMANDE DE CERTIFICATION EN CONSTRUCTION ESTIMÉE ET CIBLE PRÉVUE DE NOUVEAUX VENUS PAR MÉTIER, QUÉBEC, 2025 À 2034³**

MÉTIER	TOTAL DES DEMANDES DE MÉTIER CERTIFICATION – CONSTRUCTION	CIBLE DE NOUVELLES INSCRIPTIONS – CONSTRUCTION	RISQUE LIÉ À L'OFFRE D'APPRENTIS CERTIFIÉS – TOUS LES SECTEURS
Plombier	1 322	83	●
Soudeur	466	105	●
Conducteur de grue mobile	751	279	●
Électricien industriel	2 704	1 371	●
Mécanicien d'équipement lourd	242	149	●
Conducteur d'équipement lourd	4 417	3 001	●
Chaudronnier	104	138	●
Mécanicien industriel	32	47	●
Briqueteur-maçon	1 066	1 766	●
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	1 260	2 488	●
Finisseur de systèmes intérieurs et plâtrier	708	1 581	●
Finisseur de béton	624	1 402	●

³Cette analyse ne tient pas compte d'une inadéquation des compétences au point de départ de 2024.

MÉTIER	TOTAL DES DEMANDES DE MÉTIER CERTIFICATION – CONSTRUCTION	CIBLE DE NOUVELLES INSCRIPTIONS – CONSTRUCTION	RISQUE LIÉ À L'OFFRE D'APPRENTIS CERTIFIÉS – TOUS LES SECTEURS
Couvreur	499	1 266	●
Latteur (mécanicien de systèmes intérieurs)	440	1 120	●
Carreleur	360	1 049	●
Charpentier-menuisier	7 435	24 091	●
Tôlier	628	2 078	●
Électricien de construction	2 472	8 330	●
Peintre et décorateur	914	3 352	●
Vitrier	254	1 005	●
Calorifugeur (chaleur et froid)	156	721	●
Conducteur de pelle électrique	491	4 126	●
Ajusteur-soudeur	71	728	●
Tuyauteur et monteur d'appareils de chauffage	143	3 709	●
Monteur de charpentes métalliques (fer structural/ornemental)	21	590	●
Monteur de charpentes métalliques (barres d'armature)	12	600	●

- Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

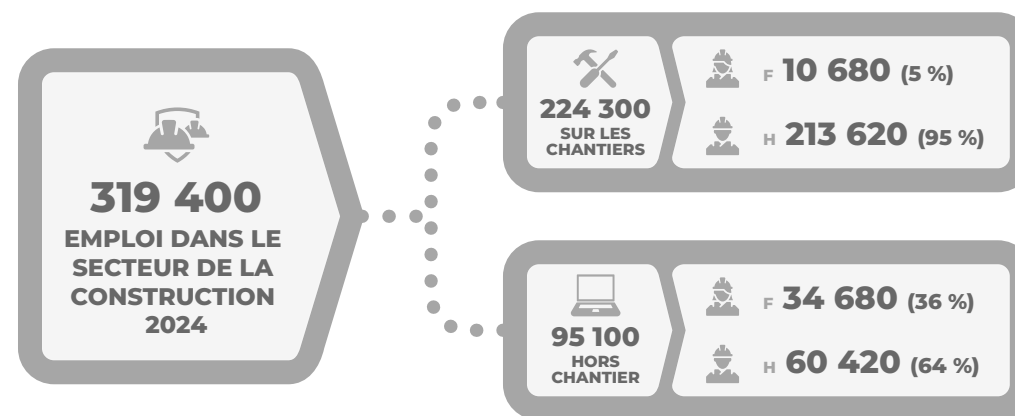
SOURCE: Construforce Canada

GROUPES DE TRAVAILLEURS SOUS-REPRÉSENTÉS

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la diminution de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes disponibles pour entrer dans la population active est en baisse depuis plusieurs années. Le départ à la retraite de la génération des baby-boomers au cours de la décennie entraînera une forte concurrence pour attirer les jeunes travailleurs. Pour atténuer l'incidence de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Plus précisément, le secteur doit accroître le recrutement de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre actuelle du secteur de la construction, y compris les femmes, les Autochtones et les immigrants internationaux, en travaillant à la sensibilisation et en collaborant avec les organismes d'aide à l'établissement afin de promouvoir les possibilités d'emploi auprès des personnes nouvellement arrivées au pays.

En 2024, le secteur de la construction au Québec employait environ 45 360 femmes, dont 24 % travaillaient directement sur les chantiers de projets de construction, tandis que les 76 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans le cadre d'emplois liés à l'administration et à la gestion. Des 224 300 personnes de métier employées au sein du secteur, les femmes représentaient 5 % (voir la figure 8).

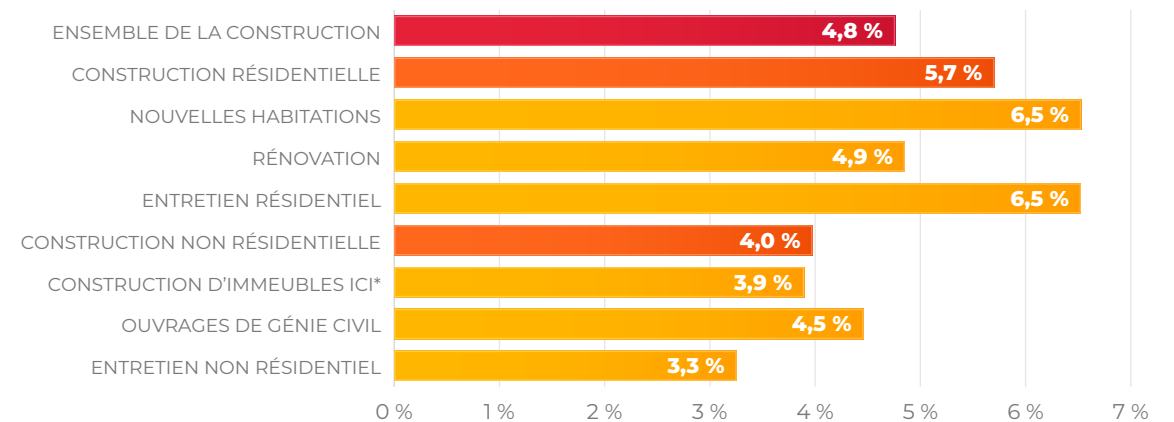
FIGURE 8 :
EMPLOI DÉTAILLÉ EN CONSTRUCTION PAR GENRE,
QUÉBEC, 2024



SOURCE: Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active et le Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada.

Les femmes de métier au Québec, dont le nombre est estimé à 10 680, sont représentées dans tous les segments de la construction; cependant, compte tenu de la nature des travaux de construction dans la province, les femmes représentent une part plus importante du total des personnes de métier (5,7 %) dans la construction résidentielle. Tous segments confondus, c'est dans les segments de la construction de nouveaux logements et de la maintenance résidentielle que la représentation des femmes est la plus élevée, chacun représentant 6,5 % de la main-d'œuvre (voir la figure 9). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à être employées sont les suivants : aides de soutien des métiers et manœuvres en construction (15 % de toutes les femmes de métier), gestionnaires en construction (15 %), estimatrices en construction (11 %), peintres et décoratrices (11 %) et charpentières (6 %).

FIGURE 9 :
PROPORTION DE FEMMES OCCUPANT DES MÉTIERS
ET PROFESSIONS DIRECTEMENT SUR LES CHANTIERS, QUÉBEC



* industriels, commerciaux, institutionnels

SOURCE: Calculs de ConstrForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active et le Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada.

La population autochtone est celle qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et elle présente donc des occasions de recrutement pour le secteur de la construction du Québec. En 2023, les Autochtones représentaient 3,9 % de la main-d'œuvre canadienne globale et 5,2 % de la main-d'œuvre nationale du secteur de la construction. Au Québec, toutefois, les Autochtones représentaient seulement 1,7 % de la main-d'œuvre provinciale et 3,0 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction. Si le secteur de la construction compte une plus grande proportion d'Autochtones que l'ensemble de la main-d'œuvre provinciale, les deux chiffres restent inférieurs à la moyenne nationale (voir le tableau 6). Comme la population indigène continue de croître, des stratégies ciblées de recrutement et de rétention seront cruciales pour améliorer la représentation de ce groupe au sein de la main-d'œuvre du secteur de la construction.

**TABLEAU 6 :
REPRÉSENTATION DES AUTOCHTONES AU SEIN DE
LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION
DE LA PROVINCE, QUÉBEC**

SECTEUR	AUTOCHTONES	NON AUTOCHTONES	TOTAL	PROPORTION D'AUTOCHTONES (EN %) AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE
Construction				
2014	5 400	280 500	285 900	1,9 %
2023	10 000	323 300	333 300	3,0 %
Tous les secteurs				
2014	59 100	4 313 400	4 372 500	1,4 %
2023	81 900	4 634 300	4 716 200	1,7 %

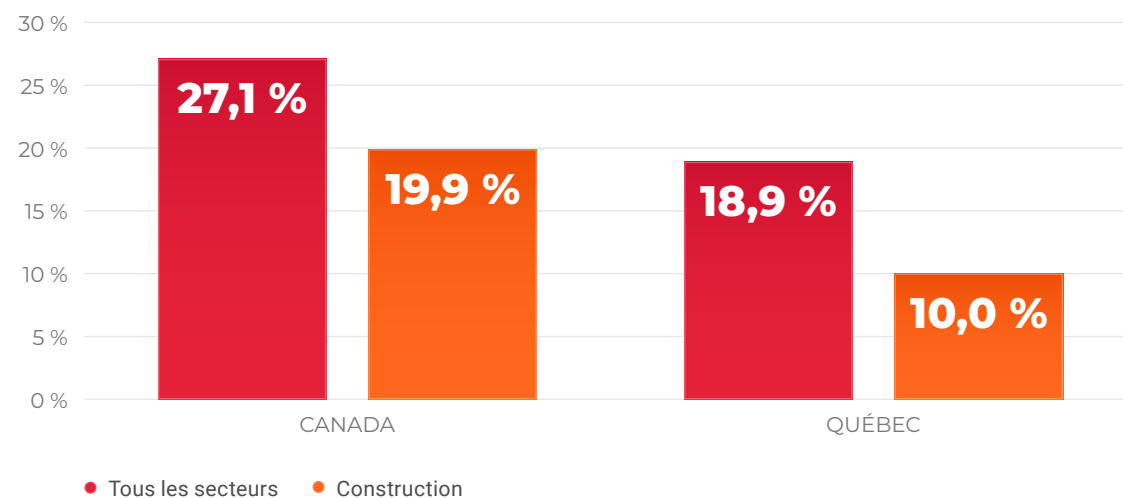
SOURCE : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2023.



Le secteur de la construction du Québec pourrait également faire appel à de nouveaux arrivants (immigrants) au Canada au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse des taux naturels de croissance démographique, l'immigration représente la principale source de croissance de la main-d'œuvre dans la province. Les immigrants jouent un rôle de plus en plus important dans la reconstitution de la main-d'œuvre, leur part au sein de cette dernière étant passée de 13,9 % en 2014 à 18,9 % en 2023. Bien que la province ait réussi à attirer et à intégrer des immigrants dans la main-d'œuvre, la proportion d'immigrants dans la province est nettement inférieure à celle de l'ensemble du Canada (voir la figure 10). La part des immigrants au sein de la main-d'œuvre de la construction était tout juste de 10 % en 2023, ce qui est nettement plus bas que la main-d'œuvre provinciale globale et que le secteur de la construction du Canada.⁴

Si l'on se fie aux tendances historiques en matière d'établissement (et en tenant compte des nouveaux objectifs en matière d'immigration), le Québec devrait accueillir plus de 548 900 nouveaux immigrants entre 2025 et 2034. Comme ces personnes représenteront une part croissante de la population de base en âge de travailler de la province, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour que le secteur de la construction recrute sa part parmi la population immigrante au sein de la population active.

FIGURE 10 :
PROPORTION D'IMMIGRANTS (EN %) AU SEIN
DE LA POPULATION ACTIVE EN CONSTRUCTION, 2023



⁴Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2023.

SOURCE: Statistique Canada. Tableau 14-10-0083-01
Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, données annuelles



CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Le scénario *Regard prospectif – Construction et maintenance 2025-2034* pour le Québec prévoit un ralentissement à long terme dans les secteurs de la construction résidentielle et de la construction non résidentielle.

La demande de logements dans la province a été élevée dans un passé proche, en raison des niveaux élevés d'immigration. Avec le ralentissement de ces niveaux et le vieillissement de la population de la province, les mises en chantier et les investissements dans les nouveaux logements devraient ralentir. Cette baisse est compensée par une croissance constante de l'activité de rénovation résidentielle.

L'activité dans le secteur de la construction non résidentielle de la province a été élevée ces dernières années et a atteint un pic récent en 2024 avec des travaux en cours sur des projets majeurs dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, des transports en commun, manufacturier et des services publics. Les perspectives prévoient des réductions modérées jusqu'en 2030, au fur et à mesure que les travaux se terminent ou atteignent leur apogée dans le cadre de ces projets. Les dernières années de la prévision voient une nouvelle croissance de la construction non résidentielle, qui est plus étroitement liée aux demandes de la population et à la croissance économique globale.

Le défi pour le secteur de la construction au Québec sera de gérer sa main-d'œuvre compte tenu de la diminution de la demande de construction et du départ à la retraite prévu de 49 900 travailleurs.

Pour combler cette lacune, il faudra combiner plusieurs stratégies, dont l'amélioration du recrutement et de la formation à l'échelle locale, y compris le recrutement de résidents permanents et d'immigrants nouvellement arrivés, et la promotion de possibilités de carrière pour les travailleurs ayant des compétences comparables et ayant été déplacés d'autres secteurs d'activité.

L'approche fondée sur des scénarios du secteur conçue par Construforce Canada pour évaluer les conditions futures du marché du travail constitue un outil de planification puissant pour le secteur, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de mieux suivre les conditions du marché du travail et de cerner les points de pression potentiels. Les conditions prévues sur le marché du travail reflètent les attentes actuelles du secteur en matière de croissance démographique et de calendrier des grands projets. Toute modification de ces hypothèses présente des risques et peut modifier les conditions anticipées du marché du travail.

À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA

Le système d'information sur le marché du travail de ConstruForce Canada utilise le modèle industriel le plus avancé et le plus détaillé disponible au Canada pour produire un scénario de prévision qui reflète l'information actuelle et future sur l'offre et la demande de main-d'œuvre pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle, par province.

Mis à jour chaque année, le système est calibré en fonction des dernières informations sur les conditions économiques mondiales, nationales et provinciales provenant de diverses sources de données, notamment Statistique Canada, les institutions financières canadiennes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Energy Information Administration des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les plans budgétaires fédéraux et provinciaux. Les principaux facteurs qui déterminent le scénario des perspectives sont les suivants : les mesures de l'environnement économique telles que la croissance du PIB réel, l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base, les tendances des partenaires commerciaux internationaux, la croissance de la population et les tendances démographiques.

Le système ConstruForce se distingue par l'intégration d'un inventaire des principaux projets. Il est élaboré en partenariat avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail – des réseaux de parties prenantes du secteur comprenant des groupes syndicaux, des associations de construction, des propriétaires et des ministères fédéraux et provinciaux – et répertorie les principaux projets susceptibles de fausser les tendances des investissements dans la construction et les conditions du marché.

Les informations sur l'économie, la démographie et les grands projets sont combinées dans un modèle macroéconomique dynamique, multisectoriel et multifactoriel afin de générer un scénario de perspectives du marché du travail sur 10 ans pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans chaque province canadienne.

Le système incorpore des coefficients dérivés des tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada pour déterminer les demandes du secteur et des coefficients exclusifs développés par ConstruForce Canada pour traduire les données d'investissement résidentiel et non résidentiel en demandes de main-d'œuvre pour les 34 métiers et professions sur site les plus courants dans le secteur de la construction. Ces métiers représentent 75 % de la main-d'œuvre totale du secteur de la construction.

Pour l'offre de main-d'œuvre, le système utilise comme point de départ le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada. Ces données sont ajustées pour refléter les politiques publiques actuelles et les facteurs de la demande, et sont affinées en consultation avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail pour produire des mesures de la croissance économique et démographique provinciale, de la croissance de l'emploi, des départs à la retraite, des nouvelles personnes entrant sur le marché du travail et des tendances migratoires interprovinciales et internationales.

La situation du marché du travail résidentiel et non résidentiel de la province, par métier et par profession, est évaluée d'après l'évolution de l'offre et de la demande et résumée sous forme de tableaux. Pour chaque année, les conditions sont classées de 1 (l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et il y a un risque de perdre des travailleurs au profit d'autres marchés) à 5 (la demande est excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend au-delà des marchés du travail locaux). Les classements sont calculés d'après la croissance annuelle de l'emploi, les taux de chômage naturels ou normaux et l'évolution de l'offre (c'est-à-dire les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché et les besoins de mobilité pour répondre à la demande).

Les classements de certains métiers ou professions peuvent être supprimés dans certaines provinces et régions en raison de la petite taille de la main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée lors de l'évaluation des conditions du marché du travail à l'échelle sectorielle. Certains métiers sont également exclus parce qu'ils ne travaillent généralement pas dans le secteur évalué (par exemple, les chaudronniers et les mécaniciens en machinerie ne travaillent généralement pas dans la construction résidentielle, et les gestionnaires de la construction et de la rénovation de maisons ne travaillent pas non plus dans la construction non résidentielle).

Enfin, pour améliorer la robustesse du système, le scénario prévisionnel de ConstruForce Canada est validé par les comités provinciaux d'information sur le marché du travail.

UN SITE CONÇU PAR L'INDUSTRIE POUR L'INDUSTRIE

Les données les plus détaillées et les plus complètes sur le marché du travail dans le secteur de la construction au Canada sont affichées à previsionsconstruction.ca

TABLEAUX ET GRAPHIQUES PERSONNALISÉS À PARTIR :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements



(613) 569-5552
info@construforce.ca